

Bonjour,

Je ne suis pas sûre si vous savez bien que je suis une nouvelle employée de votre entreprise, je viens d'être embauchée. Je voudrais bien vous demander de me décrire votre l'organisation de temps du travail. J'ai déjà eu un petit rendez-vous d'information, mais malheureusement je suis toujours confuse.

Alors les heures de travail sont entre 8 et 17 heures, n'est-cepas? Mais comment sont les pauses ? À mon emploi ancien, j'étais habituée à avoir une pause de midi qui durait 30 minutes au minimum, c'est la même chose chez vous? Et les heures supplémentaires sont régulières/courantes ou seulement exceptionnelles? La dernière chose concernant l'organisation du temps de travail – les réunions sont organisées combien de fois par mois?

J'espère que vous êtes mon collègue plus expérimenté et vous pourriez m'aider. Merci d'avance.

À bientôt!

Simona

P.S. Si vous ne voulez pas écrire un mél avec toutes les informations, on peut prendre un rendez-vous et discuter tous les détails au caféteria.

Bonjour Simona,

C'est gentil que vous m'ayez contacté avant de commencer à travailler. Vous avez raison que les heures de travail officielles sont entre 8 et 17 heures mais ça change beaucoup. Il y a des périodes/des moments où vous resterez au bureau plus longtemps à cause des réunions avec nos clients. Ce sont des moments très stressants, particulièrement à la fin du mois.

Chaque jour, vous avez 45 minutes pour votre déjeuner. En Plus, vous avez la possibilité de faire des pauses de 10 minutes toutes les deux heures. J'espère que ces informations sont suffisantes

Les réunions sont organisées régulièrement, c'est chaque mercredi maintenant. Si ce jour change, on vous le fera savoir.

À bientôt!

Jakub

Bon travail.